

« note de débit » Type de débit remis en application du paragraphe 232(3).

« organisation » Personne qui agit en vertu d'un mandat ou d'un pouvoir, ou un congrès et qui organise le congrès pour une autre personne que ce soit la personne.

« parc à roulettes » Fonds dont une personne est titulaire ou propriétaire, qui est compris exclusivement de ce qui suit :

(a) des emplacements que la personne fournit ou est censé fournir par bail, licence ou accord semblable, au propriétaire, locataire, occupant ou possesseur d'une maison mobile, soit à l'égard d'un espace de stationnement, d'une maison mobile ou d'un véhicule, ou d'un emplacement de jeu, soit d'un autre fonds qui sont considérés comme nécessaires.

(b) d'autres fonds qui sont considérés comme nécessaires.

(c) soit à l'usage des emplacements par des participants qui résident dans une maison mobile ou dans une structure de stationnement, soit au service de locaux, véhicules ou remorque semblable qui est situé sur l'emplacement ou qui y sera situé, ou qui occupe une maison mobile, véhicule ou remorque.

(d) soit à l'usage d'un espace de stationnement par bail, licence ou accord semblable.

« parc à roulettes récréatif » Fonds qui fait partie d'un parc à roulettes d'une personne ou si la personne possède plusieurs parcs à roulettes contigus, fonds qui fait partie de ceux-ci, ainsi que les bâtiments, installations, équipements et autres dépendances du fonds qui sont considérés comme nécessaires.

(e) soit à l'usage d'emplacements situés dans des parcs par des participants qui

related convention supplies" means property or services supplied or imported by a person exclusively for consumption, use or supply by the person in connection with a convention, but does not include

(w) transportation services, other than a chartered service acquired by the person solely for the purpose of transporting attendees of the convention between any of the convention facilities, places of lodging of the attendees or transportation terminals;

(x) food, beverages or entertainment;

(y) property or services that are supplied to the person under a contract for car-renting or

(z) property or services supplied by the person in connection with the convention for consideration that is separate from the consideration for the admission to the convention, unless the recipient of the property or services is acquiring the property or services exclusively for consumption or use in the course of promoting, at the convention, property or services supplied by, or a business of, the recipient;

"substantial trailer park" of a person means the land that is included in a trailer park of the person or, where the person has two or more trailer parks that are immediately contiguous to each other, the land that is included in those contiguous trailer parks, and any buildings, fixtures and other appurtenances to the land that are reasonably necessary for

(a) the use and enjoyment of sites in the trailer parks by individuals residing in or occupying mobile homes or travel trailers, motor homes or similar vehicles or trailers, situated or to be situated on those sites, or

(b) the business of engaging in the business of supplying those sites by way of lease, licence or similar arrangement.

« note de débit » Type de débit remis en application du paragraphe 232(3).

« parc à roulettes récréatif » Fonds qui fait partie d'un parc à roulettes d'une personne ou si la personne possède plusieurs parcs à roulettes contigus, fonds qui fait partie de ceux-ci, ainsi que les bâtiments, installations, équipements et autres dépendances du fonds qui sont considérés comme nécessaires.